MAIRIE
de
SAINT MARTIN D'ABBAT

10 place de la Mairie
☎ 02.38.46.86.40
mairie@saintmartindabbat.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire qui se tiendra
Le **mardi 13 février 2024 à 20 H 00**

en Mairie *(entrée porte située côté Eglise)*

ORDRE DU JOUR

- Désignation des secrétaires de séance
- Adoption du compte rendu de la séance précédente
- Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Ressources humaines
➢ Indemnité stagiaire
➢ Convention pour l'intervention d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection avec le CDG45

Finances et budgets locaux
➢ Création d'un budget annexe lotissement
➢ Taux d'imposition impôts locaux
➢ Surtaxe sur les eaux minérales
➢ DETR/DSIL – Rue du Clos des Brosses

Autres domaines de compétence
➢ Véhicule électrique
➢ IRVE – Infrastructures de recharge des véhicules électriques

- Informations et questions diverses

Saint-Martin d'Abbat, le 7 février 2024

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-MARTIN D'ABBAT ★ Loiret

Joël TURPIN